

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**ÉCOLE INSTITUTIONNELLE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE**

**PROCÈS-VERBAL**

de la 1<sup>re</sup> réunion du conseil d'établissement  
de l'école institutionnelle Saint-Félix/Saint-Dominique  
tenue à Saint-Félix, le 23 septembre 2009 à 19 h 38  
au local d'ordinateur de l'école située au 11, rue de l'Église

**PRÉSENTS:**

M<sup>me</sup> Johanne Auger  
M<sup>me</sup> Mélanie Chabot

M<sup>me</sup> Michelle Gionet  
M<sup>me</sup> Dany Fortier  
M<sup>me</sup> Clémence Rouillard  
M<sup>me</sup> Hélène St-Laurent

M<sup>me</sup> Josianne Ferron (communauté)

M<sup>me</sup> Michel Picard, directeur

**ABSENTE:**

M<sup>me</sup> Kathy Fortier  
M<sup>me</sup> Martine Trottier

**1. OUVERTURE DE LA  
RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par  
M. Michel Picard.

**2. NOMINATION D'UN OU  
D'UNE SECRÉTAIRE DE  
RÉUNION**

CE-0469-2009 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Mélanie Chabot,  
QUE M. Michel Picard soit nommé  
secrétaire de réunion.

ADOPTÉE.

**3. LECTURE ET ADOPTION  
DE L'ORDRE DU JOUR**

CE-0470-2009 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Hélène St-Laurent,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. LECTURE ET ADOPTION  
DU PROCÈS-VERBAL CE-  
2009-06-10**

CE-0471-2009 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Michelle Gionet,

QU'après lecture du procès-verbal CE-2009-06-10, celui-ci soit et est adopté tel que rédigé;

ADOPTÉE.

**5. INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Aucune intervention n'est faite.

**6. INFORMATION -  
CORRESPONDANCE**

M<sup>me</sup> Dany Fortier adresse des remerciements aux parents qui ont assisté à la rencontre de parents du 14 septembre à l'école de St-Dominique. M<sup>me</sup> Michelle Gionet remercie également les parents de leur présence lors de la rencontre du 16 septembre dernier, ainsi que lors de l'épluchette de maïs du 11 septembre à l'école de St-Félix.

**7. ÉLECTION À LA  
PRÉSIDENTE**

Comme M<sup>me</sup> Johanne Auger est le seul parent non membre du personnel de la C. S. Harricana (art. 56), elle est nommée par acclamation au poste de présidente.

M<sup>me</sup> Johanne Auger accepte et est déclarée élue à la présidence du conseil d'établissement.

**8. ÉLECTION D'UN  
SUBSTITUT À LA  
PRÉSIDENTE**

M<sup>me</sup> Mélanie Chabot propose sa candidature à titre de substitut.

Il n'y a pas d'autre proposition.

M<sup>me</sup> Mélanie Chabot est déclarée élue au poste de substitut à la présidence.

**9. REPRÉSENTANT DE LA  
COMMUNAUTÉ**

M. Michel Picard explique les fonctions du représentant de la communauté. M<sup>me</sup> Josiane Ferron est désignée par sa municipalité pour agir comme représentante de ce conseil pour l'année 2009-2010.

**10. FONCTIONNEMENT  
DU CE ET RÈGLES DE  
RÉGIE INTERNE**

M. Michel Picard informe les membres sur le fonctionnement du C.E. Il leur explique également les règles de régie interne.

**11. FRAIS DE  
DÉPLACEMENT ET  
DÉNONCIATION  
D'INTÉRÊT**

M. Picard remet aux membres, un formulaire de frais de déplacement à être complété par chacun. Également, un formulaire de dénonciation d'intérêt est disponible pour les membres concernés, s'il y a lieu.

**12. ADOPTION DES  
JOURS, DATES, HEURES ET  
LIEUX DE RÉUNION**

CE-472-2009 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Chabot,

QUE les prochaines réunions du conseil d'établissement aient lieu à l'école de Saint-Félix, aux dates suivantes:

Le mardi 20 octobre 2009 à 19 h 00  
Le mardi 8 décembre 2009 à 19 h 00  
Le mardi 9 février 2010 à 19 h 00  
Le mardi 27 avril 2010 à 19 h 00  
Le mardi 15 juin 2010 à 19 h 00

ADOPTÉE.

**13. RAPPORT ANNUEL  
2008-2009**

M. Michel Picard présente le rapport annuel 2008-2009 à l'assemblée.

CE-473-2009 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Mélanie Chabot,

QUE le rapport annuel 2008-2009 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**14. PRÉSENTATION DE  
DOSSIERS**

**14.1 Activités et sorties éducatives**

La liste des activités sera présentée au prochain CE, puisque les enseignantes doivent prendre de temps de les planifier.

**14.2 Suivi plan de réussite**

M. Picard informe les membres de l'état de la situation de la mise en place du plan de réussite.

### **14.3 Règles de classe**

M. Picard présente les 8 règles de classe qui sont appliquées aux écoles de St-Félix et St-Dominique, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, par tous les enseignants.

### **14.4 Enveloppe budgétaire**

M. Picard explique qu'une enveloppe budgétaire est disponible pour divers projets: École en santé, école en forme et en santé, devoirs et leçons.

CE-0474-2009 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Josiane Ferron,

QUE le directeur M. Michel Picard soit autorisé à faire toutes les demandes nécessaires aux divers programmes.

ADOPTÉE.

### **15. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question n'est apportée.

### **16. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CE-0475-2009 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Michelle Gionet, à 20 h 25,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La présidente,

Le secrétaire,

---

Johanne Auger

---

Michel Picard